

Saint-Denis, le 14/02/2020.



CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR UNE VERITABLE POLITIQUE DE PREVENTION DE L'ABUS D'ALCOOL, DES CONDUITES ADDICTIVES ET POUR UNE CAMPAGNE EXEMPTEE DE DISTRIBUTION DE BOISSONS ALCOOLISEES ET DE SUBSTANCES ADDICTIVES A VISEE ELECTORALISTE A L'OCCASION DES MUNICIPALES DE 2020 A L'ILE DE LA REUNION

La campagne des municipales bat son plein, ici et là, des réunions électorales s'accompagnent malheureusement encore assez souvent de distributions d'alcool et autres "pots républicains" destinés à attirer les militants et les électeurs. Ces pratiques douteuses, d'un autre âge sont indignes d'une véritable démocratie, elles n'ont plus leur place dans notre société et notre département. Elles relèvent de l'incitation à la consommation d'alcool, de la mise en danger d'autrui et devraient être sévèrement réprimées par l'Etat.

La FRAR demande aux futurs élus de conduire une politique volontariste en s'engageant à faire appliquer la loi dans leur commune :

- respect des licences,
- respect des horaires d'ouverture des débits de boissons,
- réalisation d'une cartographie précise des panneaux d'affichages publicitaires pour une application efficace de l'interdiction de l'affichage en faveur de l'alcool en étroite collaboration avec les forces de l'ordre,
- actions de prévention auprès de la population et en particulier du jeune public.
- soutien/adhésion aux associations œuvrant dans le champ des addictions
- participation à la Journée Sans Alcool
- initiative d'arrêtés municipaux

Fédération Régionale d'Alcoologie de la Réunion

Siège social : Service d'Addictologie. CHU Félix Guyon, Route de Bellepierre, 97405 Saint-Denis Cedex

Siège administratif : n°2 lotissement des oliviers, 97435 Saint-Gilles-les-Hauts

Téléphone / Fax : 02 62 55 84 10 E-mail : frar@frar.asso.fr

Site WEB : <http://www.frar.asso.fr> Code APE : 913 E N° SIRET : 42191031600015

La problématique alcool est une problématique majeure de santé publique dans notre département, l'un des plus touché du territoire national, elle est responsable de 12 % des décès, la majorité des actes de violence sont commis sous l'influence de l'alcool.

Combien de vies et de famille brisées ?

Pourtant, ce sujet est peu présent dans la campagne. Il ne peut y avoir de fatalité dans ce domaine.

Les candidat(e)s peuvent-ils s'engager pour être les acteurs d'une véritable dynamique communale et intercommunale au-delà des clivages politiques pour une grande cause régionale ?

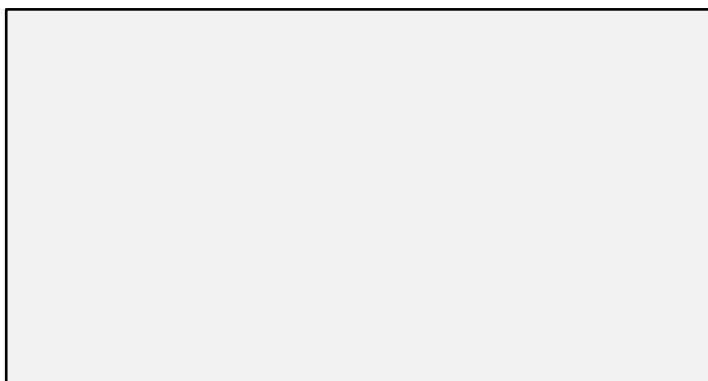
Candidates, candidats, prononcez-vous sur ces questions et signez cette charte.

Signé le / / 2020 à

par la / le candidat(e) ou sa/son représentant(e)

Je conduis / Je représente la liste :

.....



Transmettez votre charte signée par e-mail : david.mete@chu-reunion.fr ou par fax au 02.62.90.56.02 avec vos coordonnées.

Fédération Régionale d'Alcoologie de la Réunion

Siège social : Service d'Addictologie. CHU Félix Guyon, Route de Bellepierre, 97405 Saint-Denis Cedex

Siège administratif : n°2 lotissement des oliviers, 97435 Saint-Gilles-les-Hauts

Téléphone / Fax : 02 62 55 84 10 E-mail : frar@frar.asso.fr

Site WEB : <http://www.frar.asso.fr> Code APE : 913 E N° SIRET : 42191031600015